MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
de l'armement

Direction des opérations
Service des achats d'armement

DEMANDE D'INFORMATIONS

Objet : Demande d'informations concernant l'acquisition de systèmes de décontamination en vue du remplacement des VLRA NBC, SDA et SYMODA

Code CPV : ***42924720-2 Matériel de décontamination***

Date de remise des réponses au plus tard : *05/01/2024*

Les opérateurs économiques pourront répondre à tout ou partie de la demande exprimée.

SOMMAIRE

1.	**OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS**	3
2.	**CONTEXTE ET DESCRIPTION DU BESOIN**	4
2.1.	**Contexte**	4
2.2.	**Description du besoin prévisionnel**	4
3.	**MODALITES DE REPONSE**	5
3.1.	**Présentation des réponses**	5
3.2.	**Envoi des réponses**	5
3.3.	**Exploitation des réponses**	5
3.4.	**Sécurité-Protection des Informations**	5
4.	**QUESTIONNAIRES D'ORDRES TECHNIQUE ET COMMERCIAL**	6
4.1.	**Questionnaires concernant la solution de remplacement du VLRA NBC et du SDA**	6
4.1.2.	**Questions relatives à une charge utile seule**	7
4.1.3.	**Questions relatives à une charge utile intégrée sur un véhicule porteur**	7
4.1.4.	**Questions relatives à un système apportant des nouvelles fonctions et/ou avec une architecture plus ouverte**	8
4.2.	**Questionnaire concernant la solution de remplacement du SYMODA**	8
5.	**INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE**	10
5.1.	**Identification de l'entreprise**	10
5.2.	**Classification**	10
5.3.	**Chiffre d'affaires**	10
5.4.	**Certifications qualité et environnementale**	11
5.5.	**Compétences et savoir-faire**	11
5.6.	**Clients**	11
6.	**GLOSSAIRE**	12

1. OBJET DE LA DEMANDE D'INFORMATIONS

La présente Demande d'Informations (DI) a pour objectif de fournir à la Direction Générale de l'Armement (DGA) du ministère des Armées des informations sur la capacité des opérateurs économiques à développer et fournir :

- une solution de remplacement du VLRA NBC[1] ;
- une solution de remplacement du Système de Décontamination Approfondie (SDA) ;
- une solution de remplacement du SYstème MObile de Décontamination des Aéronefs (SYMODA).

Cette DI permettra ainsi à la DGA de :

- connaître les produits existants ou en développement pouvant répondre aux caractéristiques attendues ;
- connaître les organisations industrielles susceptibles de répondre au besoin de l'armée française ;
- solliciter les avis d'opérateurs économiques sur les éléments clefs du projet en termes de coûts, de délais, de performances et de risques.

Pour autant, cette demande d'informations ne constitue ni un acte d'achat, ni une consultation liée à un marché public, ni même une information sur un marché public à venir. Elle ne saurait constituer un quelconque engagement de l'administration à lancer ultérieurement une procédure de passation d'un marché public sur le même objet. Réciproquement, les réponses à la DI ne constitueront pas des engagements contractuels ou précontractuels de la part de leurs auteurs.

Aucun opérateur économique répondant à la présente DI ne pourra prétendre à une rémunération ou une indemnisation pour les réponses apportées.

Les opérateurs économiques sont informés que ces réponses pourront être utilisées par l'administration pour préparer d'éventuelles consultations ultérieures.

Les réponses seront utilisées pour compléter les bases de données fournisseurs de la DGA sur le secteur d'activité concerné par la présente DI.

Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques ne couvriraient pas seuls l'ensemble du périmètre, il est demandé aux auteurs des réponses d'indiquer les capacités d'autres opérateurs économiques sur lesquelles ils pourraient s'appuyer.

Les modalités de réponses à la DI sont définies au paragraphe 3.1 ci-après.

[1] Véhicule Léger de Reconnaissance et d'Appui, version Nucléaire, Bactériologique et Chimique

2. CONTEXTE ET DESCRIPTION DU BESOIN

2.1. Contexte

Pour assurer la décontamination des véhicules, aéronefs et infrastructures, les armées françaises sont dotées de 3 systèmes intégrés sur véhicules porteurs : le VLRA NBC, le SDA et le SYMODA. Le remplacement de ces systèmes doit prochainement être réalisé.

2.2. Description du besoin prévisionnel

Dans la suite du document, différentes solutions de décontamination sont mentionnées :

- Solution de Décontamination Chimique Modèle F2 (89,9 % d'eau, 10 % d'hypochlorite de calcium), appelée SDCM F2 ;
- Solution de Décontamination Chimique Modèle F3 (94,9 % d'eau, 5 % de soude), appelée SDCM F3 ;
- Poudre décontaminante P2000 (50 % de percarbonate de sodium, 13 % de tétraacétyle éthylène diamine, 2,5 % de Dequest 4006, 32,5 % de sulfate de sodium, 2 % de silicate de magnésium) ;
- Décontaminant Q2000 (Liquide) (ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures).

La première partie du document (article 4.1 *infra*) aborde les questions relatives à l'acquisition d'une solution de remplacement VLRA NBC et du SDA.

Plusieurs hypothèses sont envisagées. D'une part en termes d'intégration à un véhicule porteur et, d'autre part, en termes d'évolution par rapport au système existant :

- soit une charge utile[2] seule, qui sera intégrée sur un véhicule en service dans les forces françaises (articles 4.1.1 et 4.1.2 *infra*), soit un système complet (véhicule porteur et charge utile) (articles 4.1.1 et 4.1.3 *infra*) ;
- soit un système offrant les mêmes fonctions que l'équipement à remplacer et *a minima* sans régression de performance, soit un système apportant des nouvelles fonctions et/ou avec une architecture plus ouverte ou évolutive (articles 4.1.1 et 4.1.4 *infra*).

La seconde partie du document aborde les questions relatives au remplacement du SYMODA (article 4.2 *infra*).

[2] L'expression « charge utile » fait référence à l'ensemble des moyens spécifiques à la fonction de décontamination.

3. MODALITES DE REPONSE

3.1. Présentation des réponses

Les entreprises qui répondent à la présente DI constitueront un dossier de réponse qui comportera :

- les réponses aux questions du § 4,
- les informations sur l'entreprise, conformément au § 5.

La DGA souhaite que la réponse à la demande d'informations porte sur la globalité du périmètre.

Néanmoins, des réponses portant sur une partie de la demande pourront être apportées.

Toute information complémentaire aux questions du § 4, notamment tirée de l'expérience d'opérations similaires, sera la bienvenue.

Chaque entreprise fournissant une réponse est invitée à désigner nommément une personne qui sera le point de contact de la société auprès de la DGA.

Les réponses seront rédigées en langue française de préférence ou, à défaut, en langue anglaise.

3.2. Envoi des réponses

Les réponses seront transmises par courrier électronique avec des fichiers lisibles par Microsoft Office version 2016 ou pdf au point de contact identifié ci-après :

- dga-do-s2a-da-nbc-ter.ach.fct@intradef.gouv.fr

Les réponses sont attendues au plus tard à la date indiquée en page de garde**.** Les éventuelles questions et demandes de précisions pourront être transmises uniquement via le point de contact identifié *supra*. Les opérateurs économiques intéressés pour recevoir les éventuelles réponses apportées par le service à d'autres opérateurs, lorsque ces réponses sont de portée générale, sont invités à se signaler au contact mentionné *supra*.

3.3. Exploitation des réponses

L'exploitation des réponses sera faite par la DGA.

Il pourra être proposé aux opérateurs économiques qui auront répondu de faire une présentation et/ou une démonstration à une date convenue avec eux.

Les présentations pourront avoir lieu soit dans les locaux de la DGA (Paris-Balard) ou dans les locaux des opérateurs économiques considérés soit en audioconférences.

3.4. Sécurité-Protection des Informations

Eu égard au respect et à la protection du secret des affaires, la DGA s'engage à ne communiquer les éléments de réponses des DI fournis par chaque société qu'au personnel du ministère des Armées ayant besoin d'en connaître.

Par ailleurs, si l'entreprise souhaite communiquer à l'administration des informations confidentielles, celles-ci seront regroupées dans une annexe dûment identifiée. L'entreprise devra alors préciser la nature exacte de la restriction d'utilisation associée qu'elle souhaite voir appliquer par la DGA.

La DGA veillera alors à la protection de ces informations.

4. QUESTIONNAIRES D'ORDRES TECHNIQUE ET COMMERCIAL

4.1. Questionnaires concernant la solution de remplacement du VLRA NBC et du SDA

4.1.1. Questions communes à toutes les hypothèses (charge utile seule et charge utile intégrée sur un véhicule porteur)

[Q-1]	Commercialisez-vous un système capable de mettre en œuvre et de projeter/pulvériser les solutions de décontamination SDCM F2 et SDCM F3 ?
[Q-2]	Quelles sont les caractéristiques de ce système pour les trois phases suivantes : décrottage*, décontamination et rinçage ? Les « caractéristiques » demandées recouvrent les éléments suivants : débit, température, pression, le nombre d'opérateurs minimum/maximum en utilisation, le nombre d'opérateurs nécessaires pour le déploiement/reploiement, le temps de déploiement/reploiement, les caractéristiques du jet de la lance, la surface pouvant être recouverte en une heure et jusqu'à quelle hauteur, l'accès éventuel au soubassement, le type de véhicule que le système peut traiter, avec quelles solutions de décontamination, les paramètres réglables, *etc*. * *La phase de décrottage consiste en l'enlèvement des terres et boues accumulées au niveau de la partie basse d'un véhicule terrestre, avant l'opération de décontamination.*
[Q-3]	La préparation de la solution se fait-elle en amont ou directement dans le système ? Avec quel niveau d'automatisation ?
[Q-4]	Le système peut-il être auto-décontaminé avec les solutions SDCM F2 et SDCM F3 ?
[Q-5]	Sous quels environnements climatiques le système peut-il fonctionner ? (plages de température, hygrométrie, salinité…)
[Q-6]	Dans quelle fourchette de prix se situe le système ?
[Q-7]	Dans quelle fourchette se situe le coût annuel de possession (entretien, formation, *etc.*) ?
[Q-8]	Dans le cadre d'un marché à bons de commande, quelles seraient les conditions d'exécution qui permettraient de bénéficier d'un prix de vente optimal ? (quantité minimale contractuelle, quantité par commande, enchaînement des commandes, *etc*.)
[Q-9]	Une location du système est-elle envisageable ? Si oui, sous quelles conditions ?
[Q-10]	Le système dispose-t-il d'interfaces internes ou externes répondant à des standards particuliers ? Si oui, lesquels ?
[Q-11]	Comment le système est-il alimenté en énergie ?
[Q-12]	Ce système intègre-t-il d'autres fonctions ?
[Q-13]	Proposez-vous des prestations de soutien ? Si oui, de quelle nature ? Quelles seraient vos limites ? Est-il envisageable de faire réaliser le soutien par un tiers ?

[Q-14]	Dans l'hypothèse d'une commande de 40 systèmes, quels seraient les délais de livraison du premier exemplaire et du dernier exemplaire ?
[Q-15]	Depuis quand le système est-il commercialisé ? Combien d'exemplaires ont-ils été vendus ? À combien de clients ? Pouvez-vous citer les noms de ces clients ?
[Q-16]	Le système s'adresse-t-il au milieu civil, militaire ou aux deux ?
[Q-17]	Où sont situés vos moyens de production ?
[Q-18]	Quel est le niveau de qualification du personnel nécessaire pour mettre en œuvre le système ? Votre société réalise-t-elle des formations ?
[Q-19]	Le système est-il aérotransportable ? Si oui, quelle est la nature de la qualification ?
[Q-20]	Le système dispose-t-il d'autres qualifications ou certifications ?
[Q-21]	De manière générale, le système répond-t-il à des normes ou réglementations spécifiques ?
[Q-22]	Quel est le niveau de cyber sécurité du système ? Dispose-t-il d'une homologation ?
[Q-23]	Quels seraient les éléments de preuve/de justification de performance communicables à l'Administration dans le cadre d'une consultation ? (ex : résultats d'essais terrain, mesures en laboratoire, etc.)
[Q-24]	Quelles sont les informations complémentaires que vous souhaiteriez fournir à l'Administration ?

4.1.2. Questions relatives à une charge utile seule

[Q-25]	Le système possède-t-il une réserve d'eau intégrée à la charge utile ? Si oui, quelle est sa capacité ? Si non, comment le système est-il alimenté en eau ?
[Q-26]	Quelles sont les caractéristiques du système ? (masse, encombrement et centre de gravité du système)
[Q-27]	Quel véhicule porteur suggéreriez-vous ?
[Q-28]	Quelle est l'autonomie du système en termes de fonction décontamination ?

4.1.3. Questions relatives à une charge utile intégrée sur un véhicule porteur

[Q-29]	Le système possède-t-il une réserve d'eau intégrée ? Si oui, quelle est sa capacité ? Si non, comment le système est-il alimenté en eau ?
[Q-30]	Quels sont les masse et volume du système complet ?
[Q-31]	Quelles sont les interfaces entre la charge utile et le véhicule porteur ? (mode de fixation, caractère amovible de la charge utile, *etc*.)
[Q-32]	Quelles sont les autonomies en termes de fonction mobilité et de fonction décontamination ? La source d'énergie est mutualisée entre les deux fonctions ?
[Q-33]	Quel est le modèle du véhicule porteur ?

[Q-34]	Quelle est la capacité de transport des servants du système ?

4.1.4. Questions relatives à un système apportant des nouvelles fonctions et/ou avec une architecture plus ouverte

[Q-35]	Quelles solutions chimiques de décontamination, autres que SDCM F2 et SDCM F3, peuvent être mises en œuvre avec le système ?
[Q-36]	Quels autres modes de décontamination peuvent être mis en œuvre avec le système ? (mousse, poudre, *etc*.). Le choix du mode de décontamination implique-t-il une configuration particulière avant mission ou est-il disponible à tout moment ?
[Q-37]	Le système peut-il être auto-décontaminé autrement qu'avec les solutions SDCM F2 et SDCM F3 ?
[Q-38]	Le système intègre-t-il ou peut-il intégrer des moyens permettant la décontamination de routes ou de bâtiments ? (rampe de décontamination, nacelle, *etc*.)
[Q-39]	L'architecture du système est-elle modulaire ? Si oui, selon quelle logique ; pour quelle finalité ?

4.2. Questionnaire concernant la solution de remplacement du SYMODA

[Q-40]	Commercialisez-vous un système capable de mettre en œuvre et de projeter/pulvériser les solutions de décontamination P2000 et Q2000 ? Si oui, sous quelles conditions ?
[Q-41]	Le système assure-t-il d'autres fonctions ? (dégivrage d'aéronefs par exemple)
[Q-42]	Quelles sont les caractéristiques de ce système pour les trois phases suivantes : dégivrage, décontamination et rinçage ? Par « caractéristiques », il est question de : débit, température, pression, le nombre d'opérateurs minimum/maximum en utilisation, le nombre d'opérateurs nécessaires pour le déploiement/reploiement, le temps de déploiement/reploiement, les caractéristiques du jet de la lance, la surface pouvant être recouverte en une heure et jusqu'à quelle hauteur, le type d'aéronefs que le système peut traiter, avec quelles solutions de décontamination, les paramètres réglables, *etc*.
[Q-43]	Dans quelle fourchette de prix se situe le système ?
[Q-44]	Dans quelle fourchette se situe le coût annuel de possession (entretien, formation, *etc.*) ?
[Q-45]	La préparation de la solution se fait-elle en amont ou directement dans le système ? Avec quel niveau d'automatisation ?
[Q-46]	Sous quels environnements climatiques votre système peut-il fonctionner ? (plages de température, hygrométrie, salinité…)
[Q-47]	Quels sont les masse et volume du système complet ?

[Q-48]	Le système est-il aérotransportable ? Si oui, quelle est la nature de la qualification ?
[Q-49]	Le système dispose-t-il d'autres qualifications ou certifications ?
[Q-50]	De manière générale, le système répond-t-il à des normes ou réglementations spécifiques ?
[Q-51]	Quels seraient les éléments de preuve/de justification de performance communicables à l'Administration dans le cadre d'une consultation ? (ex : résultats d'essais terrain, mesures en laboratoire, *etc*.)
[Q-52]	Comment le système est-il alimenté en énergie et en eau ?
[Q-53]	Le système peut-il être auto-décontaminé avec les solutions P2000 et Q2000 ?
[Q-54]	Quelles sont les autonomies en termes de fonction mobilité et de fonction décontamination ? La source d'énergie est-elle mutualisée entre les deux fonctions ?
[Q-55]	Le système s'adresse-t-il au milieu civil, militaire ou aux deux ?
[Q-56]	Où sont situés vos moyens de production ?
[Q-57]	Depuis quand le système est-il commercialisé ? Combien d'exemplaires ont-ils été vendus ? À combien de clients ? Pouvez-vous citer les noms de ces clients ?
[Q-58]	Dans l'hypothèse d'une commande de 26 systèmes, quels seraient les délais de livraison du premier exemplaire et du dernier exemplaire ?
[Q-59]	Proposez-vous des prestations de soutien ? Si oui, de quelle nature ? Quelles seraient vos limites ? Est-il envisageable de faire réaliser le soutien par un tiers ?
[Q-60]	Quelles sont les dispositions de maîtrise technique* mises en œuvre par votre société ? Au-delà de ses dispositions internes, votre société réalise-t-elle des prestations de maîtrise technique spécifiques pour ses clients ? * *La maîtrise technique a pour objectif d'entretenir les définitions qualifiées ; elle comprend la gestion de la configuration applicable, l'analyse des faits techniques, l'analyse des obsolescences et l'ingénierie des évolutions.*
[Q-61]	Le système est-il déjà intégré sur un véhicule porteur ? Si oui, lequel et quelles sont les interfaces entre la charge utile et le véhicule porteur ? (mode de fixation, caractère amovible de la charge utile, *etc*.) Si non, le système dispose-t-il de la capacité de s'interfacer sur un véhicule porteur ?
[Q-62]	Quel est le niveau de qualification du personnel nécessaire pour mettre en œuvre le système ? Votre société réalise-t-elle des formations ?
[Q-63]	Quelles sont les informations complémentaires que vous souhaiteriez fournir à l'Administration ?

5. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

L'entreprise est invitée à renseigner les informations suivantes.

5.1. Identification de l'entreprise

Nom commercial et dénomination sociale de l'opérateur économique : ……	
N° SIRET de l'opérateur économique : ……	
Adresse de l'opérateur économique : N°:……..... Rue :……... Localité :……..... Code Postal :……..... Pays :……	**Contact mandaté par l'opérateur économique pour répondre à la DGA :** Nom et Prénom :……. Fonction :……. Téléphone portable :……..... Téléphone fixe :……..... Courriel :……

5.2. Classification

Micro-entreprise	☐ oui	☐ non
PME (Petite et Moyenne Entreprise)	☐ oui	☐ non
ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire)	☐ oui	☐ non
Grande Entreprise	☐ oui	☐ non

Le décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 définit les critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique.

5.3. Chiffre d'affaires

Quels ont été vos chiffres d'affaires (CA) et vos effectifs moyens sur les 4 derniers exercices ? Que représente le CA du domaine d'activité concerné par la présente DI par rapport au CA total de la société ?

Année	CA (en €)	Part du CA attribuée à ce domaine d'activité / CA total de la société (en %)	Résultat net comptable (en €)	Effectif moyen

Année	CA (en €)	Part du CA attribuée à ce domaine d'activité / CA total de la société (en %)	Résultat net comptable (en €)	Effectif moyen

5.4. Certifications qualité et environnementale

ISO 9001- version 2015 ☐ oui ☐ non

ISO 9001- version 2008 ☐ oui ☐ non

ISO 14001 ☐ oui ☐ non

Autres ☐ oui ☐ non

Si autres, préciser :

……...……

5.5. Compétences et savoir-faire

L'opérateur économique pourra joindre une présentation ou une plaquette de ses activités pour répondre à cette partie.

5.6. Clients

Citez vos principaux clients et précisez la part que chacun occupe dans votre chiffre d'affaires des trois dernières années :

Nom client	Secteur industriel	Nombre d'années de relation avec le client	Part de CA du client dans le CA total (en %)

Citez les éventuels marchés ou projet réalisés avec le ministère des Armées.

6. GLOSSAIRE

DGA ..... Direction Générale de l'Armement

DI ..... Demande d'Informations

SDA..... Système de Décontamination Approfondie

SDCM F2 ..... Solution de Décontamination Chimique modèle F2

SDCM F3 ..... Solution de Décontamination Chimique modèle F3

SYMODA..... SYstème MObile de Décontamination des Aéronefs

VLRA NBC ..... Véhicule Léger de Reconnaissance et d'Appui, version Nucléaire, Bactériologique et Chimique